



**COUR
DU QUÉBEC**

Chicoutimi, le 7 novembre 2016

L'honorable Richard P. Daoust
Juge coordonnateur
Saguenay—Lac-St-Jean et
Chibougamau

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Me Valérie Blanchet

OBJET : La Financière agricole du Québec c. Therrien
155-22-000031-142

Maître,

Je vous confirme notre conversation téléphonique du 31 octobre dernier.

Vu la grève des juristes de l'État;

Vu l'absence de préjudice causé à M. Therrien confirmée par le
consentement de Me Dupéré à votre demande de remise;

Ce procès fixé le 23 novembre 2016 est reporté.

La greffière de Roberval le refixera lors du prochain appel des causes.

Merci de votre collaboration.

Cordiales salutations.

RICHARD P. DAOUST, J.C.Q.

c.c. Mme la juge Isabelle Boillat
Me Donald Dupéré
Mme Myriam Gagnon
Mme Mélanie Côté
Mme Julie Gagné
Mme Maude Hudon



Longueuil le 6 décembre 2016

**COUR
DU QUÉBEC**

L'honorable Claude Laporte
Juge coordonnateur-adjoint
Chambre civile Montérégie

Me Madeleine Lemieux

mlemieux@bellnet.ca

Me Jean-Pierre Émond

jean-pierre.emond@fadq.qc.ca

Objet : La financière agricole du Québec

c. F. Ménard Inc.

Dossier : 750-22-006455-152

Chers Maîtres,

La présente fait suite à notre entretien téléphonique d'aujourd'hui en rapport avec le dossier mentionné en rubrique et, plus particulièrement, en rapport avec la demande de remise formulée par Me Blanchet de la Financière Agricole du Québec.

Pour les raisons mentionnées par Me Blanchet dans sa lettre, la demande de remise est accueillie.

Un de vous verra à communiquer avec l'adjointe du soussigné, madame Johanne Dion « johanne.dion@judex.qc.ca » ou au (450) 646-4117 lorsque la grève sera terminée aux fins de fixer une nouvelle date pour l'audience.

Veuillez me croire,

Bien à vous.

Claude Laporte, J.C.Q.

Juge coordonnateur-adjoint

Chambre civile Montérégie

c.c. Suzanne Paradis, J.C.Q.

suzanne.paradis@judex.qc.ca

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)

N°: 200-06-000204-167

CHARLES PROULX

Québec, le 25 novembre 2016

Vu la demande de remise présentée
par la F.B. du Québec;

-et-

Vu l'absence de contestation;
considérant qu'il est dans l'intérêt
de la justice qu'une date d'audition
soit identifiée dès maintenant

SIMON MARCEAU

-et-

Pour ces motifs, LE TRIBUNAL


Accueille la demande de remise;
FIXE pour audition la demande pour
obtenir l'autorisation d'exercer une
action collective au lundi 13 mars 2017

**ASSOCIATION DES AGRICULTEURS
LÉSÉS PAR LA FINANCIÈRE AGRICOLE
(A.L.F.A)**

à compter de 9h30, au palais de justice
de Québec, en une salle à être déterminée

Demandeurs

Sans frais de justice.c.-


SIMON HÉBERT, J.C.

FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

-et-

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

Défenderesses

RECEVU
LE 25 NOV 2016
13 11 10

2016 NOV 21 PM 3 01

**DEMANDE DE REMISE DE LA CODÉFENDERESSE,
PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC**
(ART. 21 R.C.S.Q.M.C (district de Québec) (RLRQ, c. C-25.01, r.5)